

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DE LA PROVENCE VERTE**

**Séance du 24 juillet 2020**

Nombre de délégués des Communes en exercice : 52

Nombre de membres présents ou représentés : 49

**Délibération n° 2020-188**

**Objet de la délibération : Délibération relative au vote du budget primitif 2020 du budget annexe de transports publics de personnes**

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre juillet, à huit heures, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à Brignoles, salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Didier BREMOND, Président, sur la convocation qui leur a été adressée le 17 juillet 2020.

**Présents :** BREMOND Didier, FABRE Gérard, DECANIS Alain, FELIX Jean-Claude, DEBRAY Romain, GUIOL André, BOURLIN Sébastien, CONSTANS Jean-Michel, GIULIANO Jérémy, PERO Franck, VERAN Jean-Pierre, GUISIANO Jean-Martin, ARTUPHEL Ollivier, LOUDES Serge, AUDIBERT Eric, PAUL Jacques, BONNET Jean-Luc, BRINGANT Gilbert, CLERCX David, FAUQUET-LEMAÎTRE Arnaud, GROS Michel, GUEIT Laurent, HOFFMANN Olivier, PAILLARD Carine, RAVANELLO Alain, RULLAN Nicole, TONARELLI Patrice, LASSOUTANIE Chantal, DELZERS Catherine, SIMONETTI Pascal, BERTIN-PATOUX Lydie, BETRANCOURT Claude, CANO-MAIREVILLE Nathalie, FIRMIN Myriam, GIUSTI Annie, KHADIR Paul, LANGE-RINAUDO Corinne, LAYOLO Cécile, LE METER Sophie, MONDANI Denis, MONTIER Henri-Alain, NEDJAR Laurent, PELISSIER Magali, PIANELLI Serge, PONCHON Marie-Laure, SALOMON Nathalie, VALLOT Philippe

**Absents excusés :**

- **dont suppléé :** PORZIO Claude par CAGIATI Isabelle
- **dont représentés :** GOMART-JACQUET Blandine donne procuration à SIMONETTI Pascal

**Absents :** FREYNET Jacques, KIEFFER Bertrand, LANFRANCHI Christine

**Secrétaire de Séance :** Madame Nathalie SALOMON

Monsieur Sébastien BOURLIN expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L1612-1 à 9 ;

VU la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020 et à reporter les élections consulaires ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M43 applicable au budget annexe transports ;

VU la délibération n° 2020-109 du Conseil de la Communauté d'Agglomération du 2 mars 2020 relative à la tenue du débat d'orientation budgétaire 2020 ;

CONSIDERANT que le débat d'orientation budgétaire a eu lieu lors d'une précédente séance du Conseil Communautaire dans les délais requis ;

CONSIDERANT que le budget primitif 2020 est voté :

- avec reprise des résultats et reprise des reports,
- au niveau des chapitres et des opérations pour la section d'investissement,
- au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement ;

CONSIDERANT que le budget primitif dressé pour l'exercice 2020 est présenté en Conseil Communautaire,

CONSIDERANT qu'après explications et lecture du rapport, ce document s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses selon les montants suivantes :

- Section de fonctionnement : 6 684 310 €
- Section d'investissement : 572 343 €

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 17 juillet 2020 ;

**Il est demandé au Conseil de Communauté :**

- après avoir pris connaissance des chiffres constituant le budget primitif 2020,
- de voter le budget primitif 2020 du budget annexe de transports publics :
  - ✓ avec reprise des résultats et reprise des reports,
  - ✓ au niveau des chapitres pour la section d'investissement
  - ✓ au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement
- et d'approuver ces documents arrêtés aux sommes suivantes :
  - Section de fonctionnement : 6 684 310 €
  - Section d'investissement : 572 343 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté approuve, à l'unanimité, cette délibération.**

Fait et délibéré à Brignoles, le 24 juillet 2020

*Acte rendu exécutoire après  
télétransmission  
le  
et affichage le*

Le Président,



Didier BREMOND